

doc
CA1
EA
93V41
FRE

DOCS
CA1 EA 93V41 FRE
Visite au Canada du Premier
ministre d'Israel M. Yitzhak Rabin
: 16-18 novembre 1993. --
43270402

Canada

Canada

Canada

Canada

Canada

Canada

Canada

Canada

Canada

Canada

Canada

Canada

**Visite au Canada du
Premier ministre d'Israël
M. Yitzhak Rabin
16-18 Novembre 1993**

Son Excellence Itzhak Rabin
Premier ministre et ministre de la Défense d'Israël

Itzhak Rabin est né à Jérusalem en 1922. Il fait ses études au Collège d'agriculture de Kadoorie, où il est promu avec distinction.

Sa carrière militaire commence en 1940, lorsqu'il s'inscrit dans la «Palmach», corps d'élite de la Haganah. Au cours de la Guerre d'indépendance, en 1948-1949, il commande la brigade Harel, déployée sur le front de Jérusalem. Pendant les vingt années suivantes, il demeure membre des Forces israéliennes, d'abord à titre de commandant du Commandement nord, de 1956 à 1959, puis comme chef des opérations et chef adjoint d'état-major, de 1959 à 1964, et enfin comme chef d'état-major de 1964 à 1968, ce qui l'amène à commander les Forces armées au cours de la guerre des Six Jours en 1967.

Le 1^{er} janvier 1968, M. Rabin quitte le service militaire. Peu de temps après, il est nommé ambassadeur aux États-Unis. Au cours de son séjour à Washington, il encourage et consolide les relations entre les deux pays.

Au printemps 1973, M. Rabin rentre en Israël pour devenir membre actif du Parti travailliste. Il est élu député à la Knesset en décembre 1973 et, lorsque M^{me} Golda Meir forme le gouvernement en avril 1974, il est nommé ministre du Travail.

Le 2 juin 1974, il devient premier ministre lorsque la Knesset manifeste sa confiance dans le nouveau gouvernement qu'il avait été appelé à former.

Durant son mandat, le gouvernement cherche tout particulièrement à renforcer l'économie, à régler les problèmes sociaux et à accroître les Forces armées israéliennes.

Grâce à la médiation des États-Unis, Israël signe des accords de désengagement avec l'Égypte et la Syrie en 1974, puis un accord provisoire avec l'Égypte en 1975. La même année, les gouvernements d'Israël et des États-Unis signent un premier protocole d'entente.

En juin 1976, le gouvernement de M. Rabin ordonne le lancement de l'«Opération Entebbe», qui permet de libérer les otages d'un vol d'Air France détourné.

Après les élections de mai 1977 et jusqu'à la formation du gouvernement d'unité nationale en septembre 1984, M. Rabin est député de l'opposition travailliste à la Knesset; il siège au Comité des affaires étrangères et de la défense.

M. Rabin est ministre de la Défense dans les gouvernements d'unité nationale, de 1984 à 1990. En janvier 1985, il propose le retrait des Forces armées israéliennes du Liban et la création d'une zone de sécurité, pour garantir la paix dans les colonies le long de la frontière septentrionale d'Israël.

Itzhak Rabin est élu président du Parti travailliste israélien au cours des premières élections primaires tenues au pays, en février 1992. Il mène son parti à la victoire aux élections générales de juin 1992.

En juillet 1992, M. Rabin forme le 25^e gouvernement d'Israël et devient le 11^e premier ministre de ce pays. Il devient également ministre de la Défense, ainsi que ministre intérimaire des Affaires religieuses, du Travail et des Affaires sociales.

M. Rabin a fait paraître en 1979 ses *Mémoires*, qui, depuis, ont été traduits en anglais et en français.

Son ouvrage sur le Liban, rédigé après l'opération «Paix en Galilée», a été publié en 1983.

Source : Ambassade d'Israël
Novembre 1993



RELATIONS BILATÉRALES CANADA-ISRAËL

Ardent défenseur de l'État d'Israël depuis sa création en 1948, le Canada a profondément à coeur le bien-être de ce pays en tant qu'État indépendant au Moyen-Orient, dans le cadre de frontières reconnues et sûres. Nous avons développé avec Israël, au fil des ans, un vaste ensemble d'accords et d'ententes sur diverses questions, notamment les relations culturelles, l'agriculture, le commerce, la recherche et le développement industriels, la santé et les études canadiennes.

Les nombreux liens officiels et le vaste réseau de contacts privés entre les deux pays témoignent de l'ampleur de la relation. En 1989, le président et M^{me} Herzog ont effectué une visite d'État au Canada. En novembre 1990 et en mars 1991, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (SEAE) s'est rendu en Israël. Le SEAE rencontre régulièrement son homologue israélien, notamment en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies. En mars 1993, le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Shimon Pérès, a effectué une visite officielle au Canada. Il y a également eu de fréquents échanges de visites officielles de ministres ainsi que de députés fédéraux et provinciaux. En outre, des dizaines de milliers de Canadiens et d'Israéliens se rendent visite chaque année.

Durant la guerre du Golfe, le Canada a versé 500 000 dollars en aide humanitaire à Israël. Cette contribution a été remise par la Croix-Rouge canadienne à sa contrepartie israélienne, la Magen David Adom, en vue de l'achat de matériel médical d'urgence et autres fournitures nécessaires. À la demande du gouvernement israélien, le Canada a également fourni 10 000 masques à gaz, pour utilisation dans les Territoires occupés.

Le commerce demeure un aspect important de nos relations bilatérales. Israël est l'un des principaux partenaires commerciaux du Canada au Moyen-Orient et sa troisième source pour ce qui est des importations depuis la région. Les échanges bilatéraux ont été relativement équilibrés en 1992. Le Canada et Israël font tous deux activement la promotion de leurs exportations et ils ont signé un certain nombre d'accords et de protocoles d'entente, ainsi qu'un traité sur la fiscalité, pour favoriser encore davantage les échanges. Une commission économique conjointe s'est réunie à Ottawa, en avril 1992. La prochaine réunion doit avoir lieu en mars 1994. Les exportations canadiennes représentent un dosage équilibré de matières premières industrielles et de produits entièrement manufacturés. Nos principales exportations vers Israël se composent de soufre brut et raffiné, d'aluminium, de bois d'oeuvre, de moteurs d'aéronef ainsi que de produits de cuivre et de zinc. D'Israël, nous importons surtout des diamants, des appareils ménagers, du filé, des produits agricoles et de l'équipement médical.

Durant la visite du ministre des Affaires étrangères M. Pérès, un accord Canada-Israël a été signé au sujet d'un Fonds de recherche et de développement industriel. Par cet accord, chaque pays s'engage à verser 3 millions de dollars sur trois ans afin de stimuler la coopération bilatérale dans les domaines technique et industriel.

Novembre 1993

FICHE DOCUMENTAIRE - ISRAËL

- Superficie:** 20 770 km² (sans compter les Territoires occupés).
- Population:** Environ 4,4 millions; dont quelque 748 000 Arabes. Le taux de croissance démographique était de 1,5 % en 1989.
- Religions:** Judaïsme (83 %), islamisme (13 %), christianisme (2 %), autres (2 %).
- Langues:** Les langues officielles sont l'hébreu et l'arabe; l'anglais est largement utilisé.
- Gouvernement:** En Israël, l'autorité suprême est confiée à la Knesset, une chambre législative unique composée de 120 membres élus pour quatre ans. Le consentement de la Knesset est requis pour la nomination d'un nouveau Cabinet, lequel doit remettre sa démission s'il perd la confiance de l'assemblée. Le Président est élu par la Knesset.
- Chef de l'État:** Le président Ezer Weizman.
- Chef du gouvernement:** Le premier ministre Itzhak Rabin.
- Ministre des Affaires étrangères:** M. Shimon Pérès.
- PNB:** 9 576 \$CAN par habitant.
- Commerce avec le Canada:** Le commerce bilatéral en 1992 a été raisonnablement équilibré. Les exportations de biens du Canada vers Israël ont totalisé 116 millions\$ et les importations 131 millions\$. Nous exportons surtout du soufre, de l'aluminium, du bois d'oeuvre et des produits manufacturés. Nous importons principalement des pierres précieuses taillées, des appareils ménagers et des produits agricoles.

Novembre 1993.



LA PAIX AU MOYEN-ORIENT

Conséquences mondiales de l'instabilité régionale

Le Moyen-Orient, véritable noeud de communications vitales au point de rencontre de trois continents, a longtemps été une région d'importance stratégique. Plus récemment, la concentration sans égale de pétrole lui a conféré un rôle de premier plan dans l'économie mondiale. La violence et les conflits qui y sévissent depuis plus de 40 ans, et les conditions humanitaires tragiques qui en ont résulté, préoccupent beaucoup la communauté internationale dans son ensemble.

Le conflit israélo-arabe

Les causes des conflits au Moyen-Orient sont nombreuses et complexes. L'une des causes principales se trouve le conflit qui oppose Israël à ses voisins arabes : depuis la création de l'État d'Israël en 1948, la plupart des États arabes sont officiellement en guerre avec lui. Depuis la guerre des Six Jours de 1967, ce conflit a été exacerbé par l'occupation isarélienne de territoires dans le Sinaï, en Cisjordanie, dans la bande de Gaza, dans le secteur est de Jérusalem et sur le Plateau du Golan. Mis à part les accords de Camp David et l'accord de paix entre Israël et l'Égypte, qui a donné lieu au retrait d'Israël du Sinaï en 1982, les tentatives en vue de régler ces différends ont toujours échoué. Cependant, il faut souligner l'importance de ces accords puisqu'ils ont servi de canevas au processus de paix actuel.

Le processus de paix de Madrid :

a) négociations bilatérales

Lancé par les États-Unis et l'ancienne Union soviétique en octobre 1991, ce processus constitue le plus récent effort visant à régler le conflit israélo-arabe. À Madrid, pour la première fois depuis la création d'Israël, des représentants arabes, israéliens et palestiniens se sont retrouvés ensemble pour discuter de paix. Le processus a aussi permis de lancer une série de négociations bilatérales entre Israël et ses voisins, à savoir la Jordanie, la Syrie et le Liban, ainsi que les Palestiniens.

Jusqu'à maintenant, 11 rondes de négociations bilatérales se sont déroulées à Washington. Ces négociations ont été longues et difficiles, étant donné les émotions profondes que la question suscite chez toutes les parties et les compromis auxquels il faudra consentir pour en arriver à une paix durable. La Déclaration de principes Israël-OLP, signée à Washington le 13 septembre 1993, et l'Agenda commun Israël-Jordanie, signé le 14 septembre, ont constitué des percées capitales, marquant ainsi un nouveau départ pour le Moyen-Orient. On s'attend à des progrès semblables pour le Liban et la Syrie.

.../2

b) négociations multilatérales

En janvier 1992, à Moscou, les États-Unis et la Russie lançaient l'étape suivante du processus de Madrid. Les ministres des Affaires étrangères et les délégués de 36 pays, y compris ceux du Moyen-Orient, se joignent à des représentants de l'Europe, du Japon, de la Chine et du Canada, pour entreprendre une série de négociations multilatérales.

Le but de ces négociations est de se concentrer sur des préoccupations régionales et de prendre des actions concertées pour les régler. Les négociations vont vraisemblablement devenir un élément clé dans la coordination de l'aide visant à appuyer l'Accord Israël-OLP.

Cinq groupes de travail ont été constitués pour traiter des problèmes qui requièrent une attention immédiate :

- 1) contrôle des armements et sécurité
- 2) coopération économique
- 3) réfugiés
- 4) ressources en eau
- 5) environnement

Le Canada préside le Groupe de travail sur les réfugiés, dont le mandat est d'améliorer le sort des personnes déplacées en raison du conflit israélo-arabe. Le Canada a été l'hôte des deux premières réunions. La Norvège a accueilli la troisième, et la quatrième a eue lieu en Tunisie, du 12 au 14 octobre 1993.

Le Canada participe aussi dans les quatre autres groupes de travail, et il a accueilli, du 11 au 13 septembre, à Sydney, en Nouvelle-Écosse, un atelier spécial sur les Mesures de confiance maritime, sous l'égide du Groupe de travail sur le contrôle des armements et la sécurité.

Le Canada fait également partie du Comité d'organisation multilatéral, qui passe en revue les travaux des cinq groupes de travail et planifie la tenue des prochaines réunions. Le Comité d'organisation s'est réuni à Moscou, en juillet 1993.

La perspective canadienne

À titre de pays n'appartenant pas à la région mais participant à la phase multilatérale du processus de paix, le Canada a pour objectif principal de continuer à faire avancer le processus de paix global et d'appuyer les accords bilatéraux. La responsabilité de résoudre le conflit israélo-arabe incombe avant tout aux parties impliquées dans les négociations bilatérales, que les négociations multilatérales ne prétendent nullement remplacer.

Les négociations multilatérales offrent cependant l'occasion aux parties de se rendre compte des avantages concrets qui découleraient d'un éventuel règlement politique. Le Canada, qui possède une expérience pratique dans des domaines tels que les réfugiés, le désarmement et la gestion des ressources en eau, ainsi que sa longue expérience des opérations de maintien de la paix au Moyen-Orient et ses relations positives avec ses partenaires de la région, a contribué de façon significative au processus de paix. Les négociations multilatérales ont aussi donné une chance unique aux adversaires dans ce conflit d'établir les contacts personnels nécessaires pour réaliser des progrès dans les négociations bilatérales. C'est par ces contacts que les Israéliens et les Palestiniens ont entamé les discussions qui ont abouti à cette percée bilatérale.

La première réunion du Groupe de travail sur les réfugiés, Ottawa, 13-15 mai 1992

Le Canada était à la fois l'hôte et le président de cette première réunion du Groupe de travail sur les réfugiés, qui s'est déroulée à Ottawa, du 13 au 15 mai derniers, et à laquelle 35 délégations ont participé. Malgré l'absence de certains pays clés de la région (Israël, Syrie, Liban), les participants ont convenu que le Groupe de travail devait néanmoins se pencher sur les besoins humains des personnes déplacées par le conflit israélo-arabe. Les délégués ont convenu d'explorer une action concrète dans des domaines tels que les bases de données, le développement des ressources humaines, la réunification des familles, le développement des infrastructures économiques et sociales, le bien-être des enfants, la santé publique, la formation de la main-d'oeuvre et la création d'emplois.

La deuxième réunion du Groupe de travail sur les réfugiés, Ottawa, 11-12 novembre 1992

Les Nations Unies et Israël étaient représentés pour la première fois à une réunion du groupe. Les participants se sont largement entendus dans trois des sept domaines de discussion, mais n'ont pu dégager un consensus sur le quatrième, la réunification des familles.

La troisième réunion du groupe de travail sur les réfugiés, Oslo, 11-13 mai 1993

Le débat amorcé dans les sept domaines a repris à Oslo, où des progrès ont été réalisés sur tous les points, notamment la réunification des familles, la santé publique et le bien-être des enfants. Les parties se sont entendues pour créer une mission d'enquête sur la réunification des familles qui se rendrait dans la région.

La quatrième réunion du groupe de travail sur les réfugiés, Tunis, 12-14 octobre 1993

C'était la première fois que le Groupe de travail sur les réfugiés se réunissait au Moyen-Orient. La réunion, survenant au lendemain de la signature de l'Accord de paix Israël-OLP, a donné lieu à un esprit de coopération exceptionnel. Un consensus s'est dégagé à l'effet que des changements rapides et visibles sur le terrain sont absolument essentiels et que les communautés de réfugiés en Jordanie, au Liban et en Syrie ne doivent pas être oubliées.

Le Groupe de travail sur les réfugiés fonctionne par consensus, selon des règles de procédure déterminées par l'ensemble du groupe. Tous les participants reconnaissent que les décisions prises à ce stade-ci ne peuvent être que modestes, et que les négociations multilatérales, si elles peuvent ajouter aux négociations bilatérales, ne peuvent les remplacer.

Novembre 1993

CONTEXT



CONTEXTE

HISTORIQUE DU CONFLIT ISRAËLO-ARABE ET DE L'APPUI DU CANADA À LA PAIX AU MOYEN-ORIENT

1947

Avril La Grande-Bretagne annonce son intention de mettre fin à son mandat sur la Palestine (établi sous les auspices de l'ancienne Société des Nations) au plus tard en août 1948; les Nations Unies sont saisies de la question.

Le juge canadien Ivan Rand fait partie de la Commission spéciale des Nations Unies pour la Palestine (UNSCOP), qui recommande un plan visant le partage de la Palestine mandataire en deux États, l'un arabe et l'autre juif, liés par une union économique, et la désignation de Jérusalem en tant que zone internationale administrée par l'ONU. Le plan est bien accueilli par les Juifs de Palestine mais les Arabes s'y opposent.

Novembre Le Canada vote en faveur de la résolution 181 de l'Assemblée générale de l'ONU approuvant un plan de partage de la Palestine.

1948

Mai Le 15 mai, le gouvernement provisoire proclame la création de l'État d'Israël pendant ce qui deviendra la première guerre israélo-arabe.

Décembre Le Canada reconnaît de fait Israël.

1949

Mai Le Canada vote en faveur de l'admission d'Israël au sein des pays membres de l'ONU.

Octobre Le major-général canadien Howard Kennedy est le premier commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui vient d'être instauré.

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Canada

1954-1956 Le major-général canadien E.L.M. Burns dirige l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), établi en 1948 «pour observer et maintenir le cessez-le-feu et aider à surveiller et à faire respecter la Convention d'armistice générale conclue entre Israël et l'Égypte, le Liban, la Jordanie et la Syrie». (Le Canada fournit actuellement 13 observateurs à l'ONUST).

1956 M. Lester B. Pearson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures (SEAE), désamorce la crise de Suez et introduit le concept moderne des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, en proposant la résolution établissant la Force d'urgence des Nations Unies (FONU1) pour superviser le retrait du territoire égyptien des troupes françaises, israéliennes ainsi que britanniques et pour ensuite observer les lignes de démarcation et la frontière entre les forces israéliennes et égyptiennes dans le Sinaï. Le général Burns est nommé Chef d'état-major de la FUNU.

1957 M. Lester B. Pearson reçoit le prix Nobel de la paix, pour sa contribution aux activités de maintien de la paix de l'ONU au Moyen-Orient.

1956-1967 Le Canada fournit des unités de transmissions et de transport aérien, qui regroupent environ 1 000 des 6 000 militaires affectés au total à la FUNU11.

1967

Juin Guerre des Six Jours au Moyen-Orient. Israël occupe la partie est de Jérusalem, la Cisjordanie, Gaza, une partie du Plateau du Golan et le Sinaï.

Juillet Le Canada vote en faveur de la résolution 2253 de l'Assemblée générale de l'ONU, qui condamne le changement unilatéral du statut de Jérusalem par Israël.

Novembre À titre de membre du Conseil de sécurité, le Canada vote en faveur de la résolution 242 qui reconnaît le droit de tous les États d'exister à l'intérieur de frontières sûres et reconnues et exige qu'Israël se retire des territoires qu'il a occupé pendant le récent conflit.

1973

Octobre La troisième guerre israélo-arabe (guerre du Yom Kippour) est suivie de l'établissement de la FUNU-II, dont le mandat est de surveiller le cessez-le-feu entre Israël et l'Égypte et le retrait des troupes. La FUNU-II se retire en 1979, à la suite des accords de Camp David. Le Canada a fourni 1 150 des 6 000 militaires de la force.

Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 338 qui demande la mise en œuvre de la résolution 242 et le début de « négociations entre les parties en cause, sous des auspices appropriées, dans le but d'établir une paix juste et durable au Moyen-Orient ». Ce principe a été un élément constant de la politique canadienne relative au Moyen-Orient.

1974 La Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement au Moyen-Orient (FNUOD) est mise en place pour contrôler une zone neutre établie aux termes de l'accord instaurant le désengagement israélo-syrien sur le Plateau du Golan, à la suite de la guerre de 1973. Cette force est toujours en place aujourd'hui, et 180 soldats canadiens fournissent des services techniques, de communications et de logistique, aux 1 330 membres de la force.

Octobre et novembre Le Canada s'abstient lors du vote de la résolution 3210 de l'ONU, invitant l'OLP à prendre part aux délibérations de l'Assemblée générale, et s'oppose à la résolution 3236 qui accorde à l'OLP le statut d'observateur à l'Assemblée générale et à toutes les conférences internationales.

1975

Novembre Le Canada s'oppose à la résolution 3379 qui déclare que le sionisme est une forme de racisme.

1976

Janvier L'honorable Allan MacEachen, SEAE du Canada, se rend en Égypte, en Arabie saoudite, en Jordanie, en Irak et en Israël.

1977

Octobre L'honorable Don Jamieson, SEAE du Canada, entreprend une mission d'investigation en Égypte et en Israël.

1978

Septembre Accords de Camp David : accords de paix entre l'Égypte et Israël, qui donnent lieu au retrait des troupes israéliennes du Sinaï, en 1982. Cependant, le cadre établi pour régler le problème palestinien ne produit finalement aucun résultat.

Suite à l'invasion du sud du Liban par Israël, création de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) chargée de confirmer le retrait d'Israël et d'aider le Liban à reprendre la région en main. Le Canada envoie 117 soldats pendant les six premiers mois.

1980

Février L'honorable Robert Stanfield remet son rapport final sur les relations du Canada avec le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

1982

Juin À la suite de l'invasion israélienne au Liban, le 6 juin, la Chambre des communes adopte à l'unanimité une motion appuyant la résolution 509 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui exige le retrait des troupes israéliennes jusqu'aux frontières avec le Liban.

1983

Octobre L'honorable Allan MacEachen, SEAE du Canada, se rend en Syrie, en Égypte, en Jordanie, au Liban et en Israël.

1985

À la demande d'Israël et de l'Égypte, le Canada commence à prendre part à la Force multinationale et Observateurs (FMO), force de maintien de la paix établie dans la péninsule du Sinaï en 1982 dans le cadre des accords de Camp David. Le Canada a fourni des équipages et du personnel de soutien pour huit hélicoptères jusqu'en 1990, année où la FMO a décidé du retrait des hélicoptères, pour réduire les coûts. À l'heure actuelle, 27 Canadiens sont affectés à cette mission.

1986

Avril Le très honorable Joe Clark, SEAE du Canada, se rend en Jordanie, en Arabie saoudite, en Égypte et en Israël.

Décembre Le Canada appuie le projet de convoquer une conférence internationale pour la paix, à condition qu'elle soit bien préparée, en tant que mécanisme permettant de faire avancer de façon concrète le processus de paix.

1987

Décembre Début du soulèvement palestinien (Intifada) dans les territoires occupés par Israël depuis 1967.

1988

- Février Le Comité permanent des affaires étrangères de la Chambre des communes se rend en Jordanie, en Égypte et en Israël.
- Décembre Le Canada s'abstient lors du vote de la résolution 43/177 de l'ONU, concernant un État palestinien. L'État palestinien, proclamé à Alger en novembre 1988 par le Conseil national palestinien, n'est pas reconnu par le Canada.

1989

- Mars Le très honorable Joe Clark annonce que le Canada va supprimer les restrictions imposées aux relations avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), et qu'il appuie le principe de l'autodétermination des Palestiniens dans le contexte des négociations de paix.
- Juin Visite officielle au Canada de M. Chaïm Herzog, président de l'État d'Israël.
- Octobre Visite officielle au Canada de Sa Majesté le roi Hussein Bin Talal, du Royaume hachémite de Jordanie.

1990

- Août à décembre À titre de membre du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Canada vote en faveur des résolutions 660, 661, 662, 664, 665, 666, 667, 669, 670, 674, 677 et 678, à l'appui des mesures prises par l'ONU pour tenter de régler la crise du Golfe.
- Novembre Le très honorable Joe Clark se rend en Turquie, en Jordanie, en Égypte et en Israël.

1991

- Janvier Le Canada participe aux activités de la Coalition à l'appui des mesures prises à mars par l'ONU pour résoudre la crise du Golfe. Le Canada fournit une aide humanitaire de 500 dollars par l'entremise de la Croix-Rouge du Canada qui la transmet à sa contrepartie en Israël, Magen David Adom, et 10 000 masques à gaz qui seront distribués par l'UNRWA aux Palestiniens des Territoires occupés.
- Mars Le très honorable Joe Clark, SEAE du Canada, se rend en Jordanie, en Israël, en Arabie saoudite, au Koweït, en Syrie et en Iran.

Octobre Lancée par les États-Unis et l'ancienne Union soviétique, la première session de la conférence de paix sur le Moyen-Orient a lieu à Madrid. Elle rassemble des représentants des États arabes, d'Israël et des Palestiniens. Le premier ministre Brian Mulroney annonce que le Canada a accepté l'invitation de participer à la phase multilatérale de la conférence de paix.

1992

Janvier La première session de la phase multilatérale des négociations de paix sur le Moyen-Orient a lieu à Moscou. L'honorable Barbara McDougall, SEAE du Canada, dirige la délégation canadienne. Le Canada joue un rôle de premier plan dans la mise sur pied du Groupe de travail, sur les réfugiés, dans le contexte de la phase multilatérale du processus de paix. Le Canada accepte d'accueillir la prochaine réunion du groupe en mai 1992.

Mars Le roi Hussein de Jordanie effectue une visite de travail de trois jours à Ottawa. Le rôle du Canada dans le processus de paix fait partie des sujets abordés.

Avril Le vice-premier ministre israélien, M. Moshe Nissim, visite Ottawa; il y rencontre la SEAE du Canada, l'honorable Barbara McDougall, et le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, l'honorable Michael Wilson.

La ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry, visite la Jordanie, l'Égypte et le Maroc.

Mai La cinquième ronde des négociations bilatérales pour la paix au Moyen-Orient se termine à Washington (D.C.).

Les cinq groupes de travail de la phase multilatérale du processus de paix au Moyen-Orient se réunissent :

- 1) Développement économique : Bruxelles, 11-13 mai
- 2) Contrôle des armements et sécurité : Washington, 11-13 mai
- 3) Réfugiés : Ottawa, 13-15 mai
- 4) Ressources en eau : Vienne, 13-15 mai
- 5) Environnement : Tokyo, 18-19 mai

Le Comité d'organisation des négociations de paix multilatérales se réunit à Lisbonne, le 25 mai.

Le total cumulatif des contributions canadiennes à l'UNRWA depuis 1950 dépasse les 202 millions de dollars.

Août La sixième ronde de négociations bilatérales reprend à Washington, le 24 août.

Septembre La deuxième ronde de travail des négociations multilatérales commence. Le Groupe de travail sur les ressources en eau se réunit à Washington les 15 et 16 septembre, pendant que le Groupe de travail sur le contrôle des armements et la sécurité se réunit à Moscou du 15 au 17 septembre.

La sixième ronde de négociations bilatérales prend fin le 24 septembre.

Octobre La septième ronde de négociations bilatérales reprend à Washington le 21 octobre; elle est suspendue du 29 octobre au 9 novembre.

Le Groupe de travail multilatéral sur l'environnement se réunit à La Haye les 26 et 27 octobre. Le Groupe de travail sur le développement économique se réunit à Paris, les 29 et 30 octobre.

Novembre Le Groupe de travail multilatéral sur les réfugiés se réunit à Ottawa, les 11 et 12 novembre.

La septième ronde de négociations bilatérales prend fin le 19 novembre.

Décembre La huitième ronde de négociations bilatérales se déroule à Washington au début du mois.

Le Comité d'organisation des négociations de paix multilatérales se réunit à Londres, au début du mois.

1993

Mars Les invitations sont lancées pour la neuvième ronde de négociations bilatérales qui doit commencer à Washington le 20 avril.

Mai Le Groupe de travail multilatéral sur les réfugiés se réunit à Oslo, du 11 au 13 mai.

Août La dixième ronde de négociations bilatérales se déroule à Washington.

Septembre La onzième ronde de négociations bilatérales se déroule à Washington.

Le Gouvernement d'Israël et l'OLP procèdent officiellement à leur reconnaissance mutuelle le 9 septembre 1993.

Signature de la Déclaration de principes par Israël et l'OLP. Le ministre des Affaires extérieures, l'honorable Perrin Beatty, représente le Canada à la cérémonie de signature à la Maison blanche le 13 septembre.

Signature de l'Agenda commun par Israël et la Jordanie à Washington, le 14 septembre.

Le Canada accueille un atelier spécial de travail sur les Mesures de confiance maritimes à Sydney, Nouvelle-Écosse, du 11 au 13 septembre.

Octobre Le Groupe de travail multilatéral sur les réfugiés se réunit à Tunis du 12 au 14 octobre.

Novembre 1993



**LA PARTICIPATION DU CANADA DANS LES FORCES
DE MAINTIEN DE LA PAIX AU MOYEN-ORIENT**

Les opérations de maintien de la paix ont permis au Canada d'entretenir, depuis 1954, un contact étroit et continu avec le Moyen-Orient. En fait, le Canada a joué, en 1956, un rôle de premier plan dans le règlement de la crise de Suez et l'introduction du concept moderne des missions de maintien de la paix des Nations Unies. Cela a d'ailleurs valu à Lester B. Pearson de recevoir le prix Nobel de la paix. Le Canada a participé à toutes les opérations de maintien de la paix des Nations Unies au Moyen-Orient.

En ce moment, le Canada participe aux missions suivantes de maintien de la paix et autres missions connexes au Moyen-Orient et au Maghreb:

- * **Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST):** observe et fait rapport sur l'armistice de 1948 et les violations survenant en Egypte, en Israël, en Jordanie, au Liban et en Syrie. En place depuis 1954. 13 Canadiens y sont affectés.
- * **Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement au Moyen-Orient (FNUOD):** supervise le désengagement israélo-syrien sur le Plateau du Golan. En place depuis 1974. 180 Canadiens y participent.
- * **Force multinationale et Observateurs (FMO):** surveille le désengagement des zones entre Israël et l'Égypte en vertu des accords de Camp David. En place depuis 1986. 27 Canadiens présentement affectés à la FMO.
- * **Mission d'observation des Nations Unies en Irak et au Koweït (MONUIK):** déployée au Koweït suite au cessez-le-feu dans la guerre du Golfe. En place depuis mai 1991. 45 Canadiens y participent.
- * **Commission spéciale des Nations Unies (COSONU):** enquête sur les armes de destruction massive de l'Irak suite aux accords de cessez-le-feu dans la guerre du Golfe. Des Canadiens ont participé à plusieurs des 45 inspections internationales effectuées jusqu'à maintenant en Irak.
- * **Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO):** a le mandat d'organiser un référendum sur l'indépendance du Sahara occidental ou son intégration au Maroc. En place depuis 1991. 33 Canadiens y participent.

.../2

Les précédentes opérations de maintien de la paix de l'ONU au Moyen-Orient auxquelles le Canada a participé sont les suivantes :

	Endroit	Dates	Contribution maximale des troupes
Force d'urgence des Nations Unies (FONU-1)	Égypte	1956-67	1 007
Groupe d'observation des Nations Unies au Liban (GONUL)	Liban	1958-59	77
Mission d'observation des Nations Unies au Yémen (MONUY)	Yémen	1963-64	36
Force d'urgence des Nations Unies (FONU-2)	Égypte	1973-79	1 145
Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)	Liban	1978 (Avr à Sep)	117
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Iran et en Irak (GOMNUII)	Iran/Iraq	1988-91	510

Novembre 1993



POSITIONS CANADIENNES SUR LES QUESTIONS CLÉS

Les grands principes qui régissent la politique canadienne à l'égard du différend israélo-arabe sont :

Sécurité d'Israël

Le Canada appuie la sécurité, le bien-être et les droits d'Israël en tant qu'État légitime et indépendant. C'est là un aspect fondamental et constant de la politique suivie par les gouvernements canadiens récessifs depuis la création de l'État d'Israël en 1948.

Appui d'un règlement pacifique global

Le Canada appuie fermement l'Accord de paix Israël-OLP signé le 13 septembre 1993. L'Accord devrait devenir un accord global fondé sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU, y compris le droit de tous les pays de la région de vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues et l'exigence du retrait israélien des territoires occupés en 1967. Le Canada appuie également l'Agenda pour la paix signé par Israël et la Jordanie le 14 septembre 1993.

Territoires occupés

Le Canada ne reconnaît pas la permanence du contrôle israélien sur les territoires occupés en 1967 (le plateau du Golan, la Cisjordanie, Jérusalem-Est et la bande de Gaza) et s'oppose à toute action unilatérale visant à déterminer d'avance le résultat des négociations, y compris l'implantation de colonies de peuplement dans les territoires, et les actions unilatérales pour annexer Jérusalem-Est et le plateau du Golan. Le Canada considère ces actions comme étant contraires au droit international et ne favorisant pas le processus de paix.

Droits des palestiniens

Le Canada reconnaît que les droits légitimes des Palestiniens, y compris le droit à l'autodétermination, droit devant être exercé dans des négociations de paix, doivent être respectés.

Organisation de libération de la Palestine

Le Canada considère l'OLP comme le principal représentant du peuple palestinien. Le Canada n'ayant jamais interdit tous les contacts, des fonctionnaires canadiens ont rencontré des représentants de l'OLP en diverses occasions. Les restrictions qui étaient appliquées en ce qui touche le niveau des contacts canadiens avec l'OLP ont été levées le 30 mars 1989.

Autonomie palestinienne

Le Canada appuie pleinement l'Accord de paix Israël-OLP signé le 13 septembre 1993. Le Canada ne reconnaît pas la création d'un État palestinien indépendant, tel qu'annoncé à Alger, en novembre 1988. Cependant, la position du Canada n'exclue pas la création d'un État palestinien si les parties en décidaient ainsi dans les négociations.

Appui d'initiatives de paix équitables

Le Canada appuie fermement les initiatives de paix constructives telles que les accords de Camp David en 1979, l'initiative prise en septembre 1982 par le président Reagan, ainsi que les négociations bilatérales lancées à Madrid en octobre 1991 par les États-Unis et l'ancienne Union soviétique. Le Canada a également appuyé la déclaration de Fez du Sommet arabe de 1982 demandant au Conseil de sécurité d'accorder des garanties à tous les États de la région, y compris Israël, la décision du Conseil national palestinien d'accepter la résolution 242 du Conseil de sécurité comme base de négociations de paix, et la reconnaissance mutuelle annoncée par Israël et par l'OLP.

Statut de Jérusalem

Le Canada est convaincu que le statut de Jérusalem ne peut être déterminé que dans le cadre d'un règlement global du différend israélo-arabe et est opposé à la décision unilatérale d'Israël d'annexer Jérusalem-Est.

Progrès par l'appui diplomatique et les contributions concrètes

Le Canada encourage fortement la modération et l'appui diplomatique à ceux qui prennent des risques pour la paix. Le Canada a mis l'accent sur l'importance de contributions pratiques telles que la participation dans des forces de maintien de la paix, l'appui aux droits de la personne et la mise en place de programmes d'aide au développement dans la région.

Résolutions des Nations Unies

Le Canada s'oppose à toute tentative de préjuger de l'issue des négociations par des résolutions partiales dans des instances internationales. Les gouvernements canadiens successifs ont craint que la nature polémique de plusieurs résolutions ne détourne les organismes onusiens de la réalisation de leur mandat. Le Canada s'est vigoureusement opposé à toute tentative de suspendre ou d'expulser Israël des Nations Unies ou de ses agences spécialisées. Mais, lorsque des résolutions des Nations Unies, telle l'applicabilité de la quatrième Convention de Genève aux Territoires occupés, estimaient injustes certaines actions d'Israël, le Canada, à l'instar de ses alliés occidentaux, les a appuyées.



AIDE CANADIENNE AU DÉVELOPPEMENT AU MOYEN-ORIENT

- * L'aide canadienne au développement au Moyen-Orient a débuté en 1950 lorsque nous avons apporté notre première contribution à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). C'est un Canadien, le major général Howard Kennedy, qui a été le premier commissaire général de l'Office en 1949.
- * Depuis, plus de 770 millions de dollars en aide au développement ont été dirigés vers le Moyen-Orient au moyen d'une multitude de programmes.
- * Au total, notre aide à l'ensemble du Moyen-Orient a atteint en moyenne 50 millions de dollars par année.
- * Le Canada va contribuer 55 millions de dollars à Gaza et à la Cisjordanie au cours des cinq prochaines années, afin d'appuyer l'accord de paix israélo-palestinien. Il s'agit d'une augmentation de 40 p.100 de l'aide canadienne directe à la Cisjordanie et à Gaza.

ASSISTANCE BILATÉRALE

- * L'aide bilatérale canadienne a fait suite à notre appui très ferme aux Accords de paix de Camp David entre l'Égypte et Israël. Ce fut l'origine de notre premier programme bilatéral en Égypte en 1976.
- * Au milieu des années 1980, le Canada s'est montré sensible au rôle de plus en plus important joué par la Jordanie dans la région en créant un programme de développement d'abord centré sur les efforts faits par Petro Canada International pour aider la Jordanie à explorer ses gisements de gaz naturel et à diversifier sa base de ressources. L'aide à la Jordanie se situe depuis à 7 millions de dollars par année en moyenne.
- * Le Fonds du Canada d'initiatives locales (ou le Fonds Canada) s'élève millions de dollars par année et complète les programmes bilatéraux et l'Agence canadienne de développement international (ACDI); c'est une source de financement rapide et souple, administrée localement, et destinée à répondre aux besoins des communautés. Le fonds est administré par les ambassades du Canada à Amman, Ankara, Le Caire, Damas, Riyad, et Tel Aviv (pour les Territoires occupés).

.../2

ASSISTANCE MULTILATÉRALE

- * L'aide multilatérale canadienne fait aussi partie intégrante de notre appui à la paix et à la stabilité dans la région. Au total, notre aide multilatérale s'élève à 30 millions de dollars par année en moyenne.
- * Cette aide est acheminée par l'entremise d'organismes comme le Comité international de la Croix-Rouge (approximativement 1 million de dollars par année pour des activités dans des régions comme le Liban et les Territoires occupés); le Conseil des Églises du Moyen-Orient (approximativement 700 000 dollars par année) et ainsi de suite.
- * Notre contribution à l'UNRWA, qui achemine son aide aux Palestiniens des Territoires occupés, atteint en moyenne 11 millions de dollars par année.

MESURES PRISES LORS DE LA GUERRE DU GOLFE

- * En réponse aux situations difficiles engendrées par la crise du Golfe en 1990-1991, le Canada a envoyé promptement pour 77,5 millions de dollars de secours d'urgence à la Jordanie, à l'Égypte et à la Turquie, les pays les plus touchés par la crise.
- * Ces secours comprenaient des masques à gaz pour les Palestiniens des Territoires occupés et des secours alimentaires d'urgence.
- * De plus, le Canada a mis en place un programme de 46,75 millions de dollars d'aide humanitaire et économique d'après-guerre du Golfe s'échelonnant entre 1991 et 1996.

PROCESSUS DE PAIX AU MOYEN-ORIENT

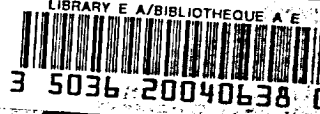
- * En plus de notre aide substantielle au Moyen-Orient, le Canada a créé en 1992 deux fonds additionnels destinés à appuyer le processus de paix et à favoriser un climat de confiance à l'égard de celui-ci.
- * Le Fonds Canada pour le dialogue et le développement favorise la coopération et la confiance (par des séminaires, des ateliers, etc.) sur des questions clés de développement liées au processus de paix.
- * Le Fonds des services consultatifs d'experts (administré par le Centre de recherche en développement international) a été conçu pour appliquer les connaissances et les compétences uniques d'experts et d'universitaires à la recherche de solutions dans la région. Par exemple, le Canada a financé la réalisation de travaux de recherche techniques par des membres de l'équipe de négociation palestinienne parce que cela permettait à ceux qui tentent véritablement de trouver des solutions de paix dans la région de participer de manière plus constructive au processus.

- * Les deux fonds ont été créés par l'ACDI et ont permis de mener jusqu'à présent des activités canadiennes directes et internationales conjointes valant plus d'un million de dollars dans le cadre du rôle joué par le Canada dans le processus de paix au Moyen-Orient.

- * La contribution de 55 millions de dollars pour Gaza et la Cisjordanie servira à répondre aux besoins immédiats et aux priorités à long-terme des Palestiniens dans des domaines tels que la réunification des familles, l'assistance électorale, la gestion des ressources en eau dans le cadre d'une viabilité environnementale, et le développement institutionnel.

Novembre 1993

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A'E



3 5036 20040638 0

DOCS

CA1 EA 93V41 FRE

Visite au Canada du Premier
ministre d'Israel M. Yitzhak Rabir
: 16-18 novembre 1993. --

43270402



60984 81800